

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/035/7.1

Feuille n° 037

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 26 février 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	45
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

Excusés : Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Affectation des résultats du Compte administratif du Budget principal 440

Le Conseil,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020

AR PREFECTURE

024-200041150-20210304-DE2021035-DE
Reçu le 24/03/2021

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	704 824,90
Résultat d'investissement antérieur reporté	37 765,68

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2020

Résultat de l'exercice	-89 360,36
Résultat antérieur	37 765,68
Solde d'exécution cumulé (001)	-51 594,68

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	98 290,38
Recettes	69 773,12
Solde des restes à réaliser	-28 517,26

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-51 594,68
Rappel du solde des restes à réaliser	-28 517,26

Besoin de financement de l'investissement

80 111,94

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	-115 362,20
Résultat antérieur	704 824,90
Total à affecter	589 462,70

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP) **80 111,94**

2° Affectation complémentaire en réserves

0,00

TOTAL du 1068

80 111,94

3° Restes sur excédents de fonctionnement

509 350,76

à reporter au BP sur ligne 002

(en recettes si >0 et en dépenses si <0)

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 05/03/2021

Le Président,

Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210304-DE2021035-DE
Regu le 24/03/2021